

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

50 Cts par Année

RIGOREUSEMENT  
PAYABLES D'AVANCE.



ANNONCES :

ON TRAITE DE GRÉ A GRÉ

—AVEC—

L'ADMINISTRATION

POUR

L'INSERTION DE TOUTE ANNONCE.

Vol 2

St-Hyacinthe, 15 Septembre 1892

No. 30

### AVIS

L'abonnement à l'*Echo*, pour toutes les personnes ne faisant pas partie de l'Union St-Joseph est de 50 centimes par année payable rigoureusement d'avance, c'est-à-dire dans le cours du mois qui suit la date du commencement de l'abonnement. Tout abonnement non ainsi payé d'avance sera réclaté au prix de 75 cts. Il ne sera jamais fait d'exception à cette règle et l'on n'accepte pas de timbres en paiement.

Le journal est fourni gratis à tous les membres de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe en considération du montant à payer par chacun d'eux pour frais d'administration supplémentaires de la Société.

Nous comptons sur le dévouement de tous nos confrères aux intérêts de l'Union St-Joseph pour solliciter des abonnements auprès des personnes qui n'en font pas encore partie. C'est là un moyen de propagande en même temps que une source de revenus pour la Société.

#### Une Société de Secours Mutuel

L'Emulation Chrétienne de Rouen  
(France)

(Suite.)

Au dernier moment, M. P. Allard, peut-être trop défiant de lui-même, croyant plutôt un homme d'œuvre qu'un homme d'action, retira son acceptation. Mais il présentait en remplaçant, l'un de ses amis et confrères, M. H. Vermont, qui dès sa jeunesse s'était occupé des questions ouvrières et qui, au lendemain des désastres durant lesquels la célèbre journée des drapeaux noirs lui avait permis d'affirmer son patriotisme, n'avait qu'une pensée—celle de préparer la revanche par l'union. Son nom fut acclamé.

La droiture du nouveau président, son amour du peuple et de la liberté, son activité, sa franchise lui gagnèrent bientôt le cœur des fonctionnaires dont le dévouement excitait son admiration. Ses nombreuses relations lui permirent d'augmenter le nombre des membres honorai-

res. D'heureuses innovations ne tardèrent point à relever la Société dans l'esprit public, en même temps que l'amélioration de ses finances et le parfait accord de ses administrateurs, lui donnaient une impulsion nouvelle, ralentissaient d'abord la diminution du nombre des participants, puis, après de trois années d'efforts, augmentaient leur nombre.

M. H. Vermont avait compris que la mutualité est une des forces de notre état social et, comme il aimait à le dire : *qu'elle seule peut préserver tout à la fois le riche de l'égoïsme et le pauvre de la misère.* Il reprenait, sans le savoir peut-être, les idées larges et généreuses de M. Carpentier. Il était également persuadé qu'il faut s'adresser à tous quand on cherche le bien de tous.

Catholique sincère, mais profondément respectueux de la liberté de conscience et de la nécessité de la tolérance régulière, un de ses premiers actes fut d'appeler au bureau un protestant et d'obtenir, comme membres honoraires, l'appui des personnes les plus connues pour la diversité de leurs opinions.

Les journaux les plus opposés donnèrent à ses efforts leur publicité bienveillante. La Salle des Augustins fut transformée, grâce à la générosité de plusieurs amis du nouveau président et au concours du conseil municipal. Les soirées du dimanche réorganisées ouvrirent leurs portes à un public tellement nombreux, que souvent les derniers arrivés ne pouvaient y trouver place.

A plusieurs reprises la Société organisa, dans cette salle rajeunie, des concerts de bienfaisance au produit desquels on joignit des souscriptions. Le public élégant de Rouen y vint applaudir les premiers artistes de Paris, et la réputation de l'Emulation chrétienne n'en profita pas moins que ses finances.

En même temps on organisait, avec le concours des principaux membres du barreau, de professeurs distingués et d'autres orateurs de talent, des conférences historiques et scientifiques.

Les assemblées générales furent présidées par les personnes les plus considérables de la ville—des généraux, les Archevêques de Rouen, les

Préfets, les Maires, les Bâtonniers de l'ordre des avocats, les Directeurs des grandes administrations publiques, etc.

Enfin, une quête très fructueuse, faite chaque année par quatre dames, à l'assemblée générale d'hiver, augmenta notablement les ressources de l'Emulation chrétienne et la mit au premier rang des Sociétés de la ville de Rouen.

Cette situation nouvelle et la prospérité financière qui en résultait, permirent tout à la fois d'apporter aux statuts des modifications conformes aux règles scientifiques et de les effectuer sans mécontentement, parce qu'on y joignait pour les Sociétaires des avantages nouveaux, et que l'augmentation d'obligation, correspondant à ces avantages, n'était imposée qu'aux Sociétaires futurs et restait toujours facultative pour les Sociétaires actuels.

En 1876, on inscrivit dans les statuts le droit aux secours de vieillesse, donné dès l'année précédente aux femmes âgées ou incapables.

Les octogénaires des deux sexes reçurent une pension annuelle de 100 fr., assurée par des dons spéciaux.

En 1880, on rétablit l'échelle du droit d'entrée suivant l'âge des nouveaux Sociétaires.

Deux nouvelles cotisations, l'une de 18 fr. 60 pour les hommes, l'autre de 12 fr. pour les femmes, furent établies ; la première portait à 1 fr. par jour, pendant 90 jours, l'indemnité de travail du sociétaire malade, et on doubla pour lui, en l'élevant de 10 fr. 50 à 1 fr. par semaine pendant un an, l'indemnité qu'il touchait pendant sa maladie pour chacun de ses jeunes enfants.

Ce droit, limité jusqu'alors aux enfants de 2 ans, fut prolongé jusqu'à 14 ans, au grand avantage de tous les Sociétaires pères de famille.

Les femmes payant 12 fr. de cotisation reçurent une légère indemnité de travail [droit de naissance de 5 fr.] lors de leur accouchement.

En cas de décès, on étendit au veuf et aux orphelins le secours auquel précédemment la veuve seule avait droit, et ce secours fut doublé pour le cas où il y aurait soit une

veuve et un orphelin, soit plusieurs orphelins.

Une grave injustice fut réparée. Les hommes profitaient seuls des cotisations des membres honoraires. On en attribua le dixième aux femmes, de 1883 à 1885, à partir de 1885, ces libéralités furent partagées entre les Sociétaires des deux sexes, proportionnellement à leur nombre.

Les promesses de secours aux femmes incapables de travailler avaient été jusqu'alors illusoire, on comprit qu'il était juste de les faire participer aux bienfaits de la retraite, et on décida que, tout au moins, elles auraient à soixante-cinq ans d'âge et après vingt ans de Société, droit à un secours de vieillesse qui ne pourrait être inférieur à leur cotisation.

(A suivre)

#### Résultat de l'épargne pour le bien-être d'un pays

Nous avons vu que l'épargne est utile et même nécessaire pour procurer à l'homme les jouissances de la vie civilisée.

Considérez, maintenant, une grande ville comme Montréal ou Québec. Pensez-vous qu'elle existerait sans les épargnes qu'ont faites les habitants qui les ont construites ou entretenues jusqu'aujourd'hui ?..... Ce sont leurs économies ou leurs efforts qui leur ont permis de construire des maisons en pierre, des monuments, de nombreuses et magnifiques églises qui en font l'ornement. Nous, leurs successeurs devons à nos pères les ponts, les quais, le pavage de nos rues.

Nous jouissons donc des épargnes de nos pères et, à notre tour, nous employons les nôtres à des travaux dont profiteront nos descendants. Nous leur laisserons des routes, des canaux, des chemins de fer, des usines à vapeur qui n'existaient pas jadis, et toutes ces richesses, si elles sont bien employées auront pour effet de faciliter la production et de permettre un large développement de la population sans diminuer son bien-être matériel et moral.

### La pratique de l'épargne est-elle difficile

Les avantages de l'épargne sont immenses. Sans elle, point de bonheur durable pour l'individu, point de prospérité réelle pour les peuples.

Cette vertu si féconde est-elle difficile à pratiquer ? nullement... Elle exige seulement, comme toutes les vertus, un effort de notre part.

Elle comporte l'idée que nous devons nous priver d'une jouissance momentanée en vue de l'avenir.

Mais cette privation, qui peut paraître pénible au premier abord, finit par ne plus coûter beaucoup de peine quand l'habitude en est prise. Elle devient au contraire une source réelle de satisfactions, comme il arrive toutes les fois que nous avons rempli un devoir.

L'épargne d'ailleurs s'applique aux plus minces objets ; elle finit par produire de grands résultats à l'aide de petits moyens, pourvu qu'ils soient employés avec persévérance. Elle est à la portée de tout le monde, et personne ne doit s'en dispenser sous prétexte qu'on ne dispose pas de ressources suffisantes pour faire de grosses économies.

### Le travail ; sa nature et ses diverses sortes

L'homme, âme raisonnable unie à un corps organisé, a deux forces à sa disposition, la force intellectuelle et la force physique ; il y a donc deux sortes de travaux, ceux de la pensée et ceux des bras, et, par conséquent, deux sortes de travailleurs.

N'allez pas croire, cependant, que ces deux genres de travaux soient complètement distincts l'un de l'autre.

Dans le travail matériel, la pensée aussi est en jeu : sans une certaine dose d'intelligence, d'attention et même de goût, il est impossible d'arriver à aucun résultat passable : plus cette dose augmente, plus le travail des bras se rapproche de celui de la pensée, avec lequel même quelquefois il finit par se confondre. Ainsi, quand le ciseau du sculpteur exécute de simples moulures, c'est la main qui agit, et l'esprit ne fait que l'aider ; mais il en est autrement dans les œuvres plus relevées, une statue, par exemple, et c'est alors l'âme elle-même qui, à l'aide de cette main et de ce ciseau, communique au marbre la vie et la beauté dont l'idéal est en elle.

Et de même, le travail intellectuel le plus abstrait, le plus sublime, ne saurait se passer d'un agent matériel ; l'action des organes lui est indispensable : il faut parler, il faut écrire ; actes qui, tous deux, sont mécaniques ; il faut avoir recours à une coopération manuelle. Un écrivain conçoit de bonnes pensées, que peut-il sans les ouvriers typographes ? Brunel imagine de creuser un pont sous un large fleuve et de faire circuler les habitants de Londres au-dessous des vaisseaux mouillés dans leur port : admirable conception ; mais où aboutirait-elle sans le concours des ouvriers qui remuent la terre, qui façonnent et qui ajustent la pierre, le bois, le fer ?

Ainsi le travail intellectuel et le travail mécanique, l'ouvrier de la pensée et l'ouvrier de la matière se prêtent l'un à l'autre un continuel secours ; ils ne peuvent réussir, ils ne peuvent même exister l'un sans l'autre ; sans l'aide du travail matériel, les plus belles conceptions du génie de l'homme avorteraient avant de naître ; et le travail matériel ne s'exercerait ni avec succès ni avec fruit, s'il n'était dirigé par l'intelligence et protégé par la civilisation, que le travail de cette même intelligence a créée et ne cesse de perfectionner.

Comment donc ces deux genres de travailleurs pourraient-ils se livrer à une défiance réciproque ? Comment pourraient-ils se figurer que leurs intérêts sont opposés, puisqu'ils sont aussi nécessaires l'un à l'autre que, dans la vie humaine, les organes sont nécessaires à l'âme et l'âme aux organes ?

### UNION ST-JOSEPH

DIMANCHE, 11 SEPT. 1892.

Présidence de M. Frs. Decelles, Ecr., Président.

Après lecture et sur proposition de M. Eus. Bourgeois appuyé par M. Alex. Desgranges, le dernier rapport est approuvé.

Le Secrétaire-trésorier soumet ensuite le rapport suivant des opérations de la Société à St-Hyacinthe, bien que toutes les succursales n'aient pas encore fait rapport.

Balance de juillet, en réserve mensuelle.....\$2,300.15  
Recette d'août..... 635.98

Ensemble.....\$2,936.13  
Déboursés en août..... 814.17

Reste en caisse.....\$2,121.96

#### Détail de la recette

Reçu des M. à St-Hyacinthe...\$ 309.78  
Laprésentation..... 27.25  
St-Rosalie..... 17.00  
St-Jean-Baptiste..... 10.00  
Acton-Vale..... 25.00  
L'Ange-Gardien... 15.00  
Roxton-Falls..... 60.00  
Upton... 19.52  
St-Denis..... 30.00  
St-Damase... 28.00  
St-Hugues..... 35.00  
St-Liboire..... 15.30  
St-Athanase..... 25.51  
St-Charles..... 12.27  
St-Hilaire..... 7.35

Ensemble.....\$ 635.98

Les motions réglementaires ci-dessous sont ensuite votées et déclarées adoptées avec le concours des succursales, par le Président, savoir :  
Que le Comité de Régie Central soit autorisé à prêter, à la Corporation des RR. PP. Dominicains de St-Hyacinthe ou à toute autre Corporation offrant les mêmes garanties à \$ 25 pour cent d'intérêt payable semi-annuellement et pour un laps de temps n'excédant pas dix ans, tout ce que disponible en Réserve mensuelle au moment où tel prêt sera effectué.

Tout membre, en aucun temps et pour quelque considération que ce

soit, peut se retirer de la Société en signifiant par écrit, au Comité de Régie Central, son intention de ce faire et après avoir payé ce que dû et exigible par lui à la dite Société au moment de telle signification. Dans ce cas, le dit Comité de Régie sera tenu de prendre en considération et d'accepter, dès sa première séance après la signification comme susdit, la résignation de tel membre qui, dès lors, sera déchargé de toute obligation ultérieure envers la Société.

La négligence, par le résignataire, d'offrir le paiement intégral de ses redevances en même temps que sa résignation, entraînera l'ajournement d'icelle jusqu'à parfait paiement de ces redevances et des impositions nées dans l'intervalle.

Sur proposition de M. Alfred Bernier, appuyé par M. Eus. Clapin, il est résolu à l'unanimité :

Que cette assemblée approuve l'interprétation de l'article 41 des Règlements telle que rendue par le comité de Régie et reconnait à ce dernier, par le dit article et dans l'intérêt de la Société, le droit de choisir en dehors de ses membres mais parmi les membres de l'Union St-Joseph, un officier spécial pour remplir effectivement les fonctions de sec-trés. faisant partie du susdit comité.

Après l'expédition de quelques autres affaires de routine et la récitation des prières accoutumées, l'assemblée s'ajourne.

### Comité de Régie

LUNDI, 12 SEPT. 1892.

Présidence de Frs. Decelles, Ecr., Président.

Présents : MM. J. Marsan, F. Lajoie, L. Cordeau, J. Leduc, H. Langelier, D. Dumaine, J. B. Hevey, J. Bernard, J. B. Morin, J. Benoit, J. H. Morin.

Après lecture et sur proposition de M. Leduc appuyé par M. L. Cordeau, le dernier rapport est approuvé.

Applications pour bénéfices de MM. :

Bénoni Labonté, père, 9 septembre.

Résolu de payer aux malades ci-dessous, tout ce que requis ayant été fourni.

Joseph Beaulac, du 35 août au 5 septembre, \$1.00.

Pierre Baillargeon, (Athols Mass), du 23 août, au 8 septembre, \$7.00.

Michel Lebrun, (Montréal), du 3 août au 10 Septembre, \$2.50.

Jean-Baptiste Brunelle, du 1er septembre au 12 septembre, \$2.00.

Joseph Côté, (Montréal) du 27 août au 8 Septembre, \$5.00.

Louis Monjeau, du 29 août au 9 septembre, \$5.00.

Irénée Choquette, du 29 août au 12 septembre, \$0.00.

Ovilat Côté, du 29 août au 12 septembre, \$6.00.

Charles Moison, du 29 août au 12 septembre, \$6.00.

Octave Lajoie, du 29 août au 12 septembre, \$6.00.

Joseph Cabana, du 29 août au 12 septembre, \$6.00.

Louis Laporte, du 29 août au 12 septembre, \$5.00.

Alfred Tanguay, du 29 août au 12 septembre, \$6.00.

Joachim de Langis, du 29 août au 12 septembre, \$6.00.

Hector Chartier, décès épouse, \$25.00

Sec-trés. (août) \$12.50.

Confection de 6 boîtes, \$12.00

Dame veuve Felix Houle Balance sur premier versement pour décès, \$50.00.

Dame veuve Hilaire Pelouquin, \$250.00,

Le secré-trés. reçoit instruction de renvoyer au médecin examinateur le certificat de M. Pierre Lavière, menuisier avec prière à lui de répondre spécialement aux questions que ce comité juge à propos de faire concernant tel certificat.

Après délibération sur la demande de M. Wilfrid Dagenais, journalier, 32 ans de Roxton Falls, à l'effet d'obtenir pour lui le bénéfice de l'article 258 des Règlements, et vu le rapport favorable du médecin examinateur, la requête du dit W. Dagenais est accordée en, par lui, remplissant les autres conditions voulues par l'article 258 susdit.

Et le comité s'ajourne.

### Reprimandes

On s'imagine quelquefois qu'il faut gronder et reprendre vertement ses employés afin d'être mieux servis ; c'est, au contraire, le vrai moyen de l'être mal.

En grondant, on désespère ceux qui ont besoin de courage : on ne parvient, tout au plus, qu'à faire des hypocrites qui savent bien, en l'absence du maître, se dédommager de la contrainte qu'a coûté sa présence.

Un homme sage et modéré sait parler en maître sans injurier et sans dire un mot dont on puisse s'offenser. Il reproche les fautes avec fermeté, mais sans manquer au respect qu'il doit à la dignité de l'homme. Il blâme ce qu'il a fait par sa volonté, mais sans rien blâmer de ce que la nature ou la fortune a fait en lui. Il cherche à corriger le coupable et non à le mortifier. Aussi, loin de lui avoir mauvais gré, on l'estime, on le remercie, et on ne l'en aime que davantage.

On cite souvent ce trait — qui mérite de l'être toujours — de M. de Turenne. Un jour d'été, pendant qu'il était à l'une des fenêtres de son antichambre, en veste blanche et en bonnet, un de ses gens survint et trompé par l'habillement, le pria pour l'aide de cuisine. S'approchant doucement il lui applique un grand coup à l'endroit où le dos perd son nom.

L'homme frappé se retourne aussitôt et le valet voit, en tremblant, le visage de son maître. Tombant à genoux :

" Monseigneur, " dit-il, " j'ai cru que c'était Georges. "

" Eh ! quand eût été Georges, reprit M. de Turenne " il ne faut pas frapper si fort. "

Ce fut toute la réprimande ; c'est ainsi qu'il en usait toujours à l'égard des autres. Aussi était-il également aimé de ceux qui les

vaient et de tous ceux qui servaient sous lui.

M. Helvétius avait un vieux secrétaire, nommé Baudot, d'un caractère chagrin, caustique et inquiet. Sous prétexte qu'il avait vu son maître enfant, il se permettait de le traiter toujours comme un précepteur brutal traite un enfant.

M. Helvétius l'écoutait avec patience et, quelquefois en le quittant, il disait à Madame Helvétius : Mais il est impossible que j'aie tous les défauts et tous les torts qu'il me trouve ! Non, sans doute : mais enfin j'en ai un peu et qui est-ce qui m'en parlerait si je n'avais pas Baudot

Decès

A Thetford Mines, le 2 du courant, à l'âge de 2 ans et huit mois, est décédé Georges Albert Fitzgibbons, fils adoptif de Macaire Morin, ci-devant de St-Théodore d'Acton.

En cette ville, le 7 du courant, à l'âge de 5 ans et six mois, est décédé Arthur Bazinet, fils de M. Joseph Bazinet, cordonnier. Les funérailles ont eu lieu le 8 à 3 1/2 hrs p.m.

En cette ville, le 9 du courant à l'âge de 52 ans, est décédé M. Ls Monjeau, maître charretier et membre de l'Union St-Joseph. Les funérailles ont eu lieu lundi matin à 9 1/2 hrs, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.—K. I. P.

La contribution due pour ce décès sera exigible en octobre et novembre prochain, en deux versements consécutifs, dont le montant sera annoncé d'ici à la fin du présent mois.

Rapport des Succursales Bureaux etc. pour le mois d'août.

St-Dominique

Table with financial data for St-Dominique: Balance de juillet \$13.70, Recette d'août 20.60, Ensemble \$34.30, Payé: Césaire Bernard \$15.00, Examen d'aspirants 4.00, Ensemble \$19.00, Reste en mains \$15.30

L'Ange-Gardien

Table with financial data for L'Ange-Gardien: Balance de juillet \$3.43, Recette d'août 15.30, Ensemble \$18.73, Payé: Sec.-trés.-gén \$15.00, Frais de port 0.08, Ensemble \$15.08, Reste en mains \$3.65

Roxton-Falls

Table with financial data for Roxton-Falls: Balance de juillet \$24.64, Recette d'août 63.43, Ensemble \$88.07, Payé: à Sec.-trés.-gén \$60.00, Frais de port 0.14, Remis à Chs. Sasseville 0.25, Ensemble \$60.39, Reste en caisse \$27.68

Table with financial data for St-Rosalie: Balance de juillet \$2.42, Recette d'août 23.65, Ensemble \$26.07, Payé: à Jos Tanguay \$9.00, Frais de port 0.08, A Sec.-trés.-général 5.00, Ensemble \$14.08, Reste en caisse \$11.99

St-Damasc

Table with financial data for St-Damasc: Balance de juillet \$1.25, Recette d'août 44.90, Ensemble \$49.15

Table with financial data for St-Charles: Payé: H. Jodoin \$6.00, Enclde Martel 12.00, Sec.-trés. général 28.00, Frais de port 0.11, Ensemble \$46.00, Reste en mains \$0.04

St-Charles

Table with financial data for St-Charles: Recette d'août \$12.30, Payé: Sec.-trés.-gén \$12.27, Frais de port 0.03, Ensemble \$12.30

—Encore des courses au trot à Bedford les 27 et 28 Sept. courant. Premier jour — Course spéciale pour Birdie et Neelie, deux chevaux de Bedford. Bourse: \$200.

Table with horse race results: Classe Bourse, 2.40 \$150, 2.29 200, 2.50 \$100, 2.33 150

Ouvert à tous chevaux excepté "Factory Boy" 200. Pour communications s'adresser à E. L. Currie, Bedford.

—Un philosophe répondit un jour à un de ces senseurs qui font métier de vouloir redresser tous les torts réels et fictifs :

"Comment me corrigerais-je de mes défauts, puisque tu ne te corriges pas toi-même de l'envie de corriger !

—Celui, dit "Esprit Saint, qui aime la correction, aime la science ; mais celui qui hait les réprimandes est un insensé. Prov. 12.

LA C. M. B. A.

Par les présentes, je nomme l'Écho, de St-Hyacinthe, un organe officiel de la C. M. B. A.

DR J. A. MACCABE, Grand Président.

Maisons à vendre

Une maison sur soie en pierre et mesurant 24 pieds x 30, d'un intérieur magnifique et divisé en deux logements contenant toutes les améliorations modernes. Toutes les dépendances dans un ordre parfait.

Conditions exceptionnellement avantageuses pour cause de départ du propriétaire.

S'adresser sur les lieux, no. 52 de

la rue St-Antoine, en face de l'Ourvoir, à dame F. Gobeille ou à J. A. Cadotte, huissier.

Au village Laprovidence, tout près le pont dit Barsalou, cette magnifique propriété [ci-devant occupée par feu M. le Shériff Adam] consistait en un terrain de 80 x 150 pds avec la maison et autres bâtisses y érigées, le tout en parfait ordre. Conditions des plus avantageuses.

S'adresser à

J. A. CADOTTE, Huissier

L'Écho, journal hebdomadaire de nouvelles, plus particulièrement voué aux intérêts du Secours Mutuel, est publié par la "Société de publication" sous le contrôle, pour la rédaction, de censeurs ecclésiastiques.

J. B. LALIME, Président.

H. LANGELIER, Secrétaire.

J. A. CADOTTE, Administrateur.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à l'administrateur.

SEPTEMBRE

Table with financial data for September: Contribution mensuelle 40, Décès H. Péloquin 25, F. Trudeau 25, Total à payer \$0.90

Tous les Français résidant à l'étranger. Ont intérêt à avoir, à Paris UN COMMISSAIRE-CORRESPONDANT expérimenté et dévoué à leurs intérêts et peut s'adresser en toute confiance au COMPTOIR PARISIEN Commission, Exportation, Consignation FONDATEUR: A. CLAVEL, DIRECTEUR PARIS, 36, Rue de Dunkerque, 36, PARIS

ECHOS

L'éloquence de la chaire—Nous avons entendu dimanche, à la paroisse, un magnifique sermon donné par le R. P. Collin ancien missionnaire de l'Arménie et depuis quelque temps au couvent des Dominicains à Fall River. Logicien et Dialecticien de premier ordre, le Rv. Père a démontré la force de la volonté dans l'appréhension d'un objet.

Volé: je veux; tel était le texte de son discours.

Et avec une force de raisonnement étonnante il nous fit voir que vouloir est nécessaire à l'homme dans l'ordre matériel. Pas de volonté pas de succès. Plus il passe à l'ordre moral, là encore pas de volonté, pas de vertu; et enfin s'élevant plus haut il atteignit l'ordre surnaturel. L'homme ne peut se sauver s'il ne le veut pas. Pas de volonté pas de salut.

En Europe—Mademoiselle Antoinette Côté vient de quitter St-Hyacinthe pour l'Europe. Elle s'est embarquée à New-York à bord de la "Boulogne" vapeur de la Cie transatlantique, vendredi soir dernier. Mademoiselle Côté se rend à Paris où elle séjournera un an chez Madame Giveroo. Elle visitera probablement

l'Italie l'hiver prochain. Nous lui souhaitons heureux voyage.

Concours de tir—Dimanche avait lieu le concours de tir aux pigeons pour la médaille d'argent offerte au club de chasse de St-Hyacinthe par la Hamilton Powder Coy. M. Louis Turcot a été l'honneur du haut. Ce monsieur a par conséquent droit d'aller concourir à Toronto en 1893.

Nous complimenterons M. Turcot.

A l'épouvante Dimanche, le pont appartenant à M. Orioli de cette ville, près de la mors aux dents. Deux jeunes enfants étaient dans la voiture à laquelle il était attaché. Ils ont été heureusement ébâchés pour la peur.

Entreprise—Nous sommes heureux d'apprendre que M. Joseph Richer a entrepris la décoration de l'intérieur d'une église à Troy, N. Y. L'entreprise est considérable et la soumission de notre ami a été acceptée; il y avait huit soumissionnaires. C'est une belle preuve de réputation qu'a su s'acquérir notre peintre au loin puisqu'il est parvenu à faire un contrat aussi important.

L'exécution de ce contrat prendra plusieurs mois.

M. Simon Richer fournira plusieurs tableaux pour cette église, dont les sujets seront tirés de la vie de St-Jean-Baptiste.

Nos félicitations à ces jeunes messieurs pour leur succès.

Commission—Les juges Tait et Rouhier, commissaires chargés d'enquêter sur les accusations portées contre sir Adolphe Caron, ont été assermentés. Ils ont juré au 20 courant pour l'admission des témoignages.

Bicyclistes—M. Arthur Etienne et M. Albert Etienne M. V. sont arrivés de Springfield, Mass., ici, sur des bicyclettes.

Leur parcours a été de trois cent quarante-cinq miles.

Ces intrépides voyageurs ont fait soixante-quinze miles par jour.

Voilà assurément un joli voyage.

Homicide—A Sutton West, Ont, un nommé Arthur York vient d'être déclaré d'homme à cause de la mort de son enfant, dont le décès inspire des soupçons.

Le cuivre—L'inventeur du procédé pour tremper le cuivre, un forgeron de Lévis, a reçu, parait-il la visite d'un grand ingénieur américain qui est chargé de lui offrir une somme considérable si son invention est réellement telle qu'annonce. Pour faire juger de l'importance de sa découverte, l'inventeur a fabriqué un rasoir en cuivre trempé qui égale les articles les plus estimés de la célèbre manufacture de Roger.

Arthabaskaville—Les révérends Sœurs de l'Hôtel-Dieu parlent sérieusement d'abandonner leur mission d'Arthabaskaville à raison de certains troubles financiers assez difficiles à surmonter.

Noce de diamant—M. Jean-Marie Saint-Pierre et son épouse, dame Adélaïde Morin, de Sainte-Hélène, comté de Rimouki, ont célébré, ces jours derniers, leurs noces de diamant.

Le Pacifique Canadien.—Il est maintenant connu que le Pacifique Canadien a décidé d'établir une ligne rapide de steamers océaniques, entre le Canada et l'Europe, et la visite de M. N. C. Van Horne et R. B. Angus en Angleterre a rapporté à ce projet. L'un des plus gros négociants se croit autorisé à dire que des arrangements à ce sujet ont été conclus. L'idée est d'amener le gouvernement canadien à accorder un subside et d'apporter le trafic de la Chine et du Japon à travers le Pacifique Canadien au lieu de le laisser aller par voie de New-York, comme il est actuellement.

## LETTRE PASTORALE

Monseigneur Taché, Archevêque de St-Boniface, vient de publier une lettre pastorale aux fidèles de sa province ecclésiastique annonçant les décrets du premier Concile provincial tenu à St-Boniface le 16 juillet et 1889.

Dans ce magistral document, Sa Grandeur explique tous les décrets au nombre de dix-neuf, qui seront publiés sous peu *in extenso*. L'un des plus importants de ces décrets, le dixième, traite—"De l'éducation des enfants" est accompagné des commentaires suivants aujourd'hui pleins d'actualité.

"Ce décret rappelle tout d'abord aux parents l'obligation où ils sont de commencer à enseigner les prières et la doctrine chrétienne à leurs enfants dès le plus bas âge."

"Les parents catholiques doivent faire tous leurs efforts pour établir et perfectionner les écoles catholiques, puisque ce sont les écoles que leurs enfants puissent fréquenter."

"Le Concile recommande aussi les efforts que doivent faire les parents pour qu'un grand nombre de jeunes gens fréquentent les collèges catholiques où ils sont formés dans les lettres et la philosophie."

"Va sans dire que les pasteurs ont l'obligation de veiller et de pourvoir à l'instruction chrétienne de tous les enfants qui leur sont confiés."

"Lorsque Notre Premier Concile passa ce dixième Décret, nous ne pensions guère à l'orage qui a éclaté depuis au milieu de nous et dont le but pervers est de priver l'enfance de l'enseignement chrétien à l'école. Heureusement la sainte Eglise de Dieu est toujours prête contre les éventualités; aussi, sans que nous l'ayons provoqué en rien, le Souverain Pontife nous a fait remettre des instructions qui doivent être attachées comme appendice aux Décrets du Premier Concile de St-Boniface."

"Parmi ces instructions il s'en trouve une au sujet des écoles publiques."

En parlant de ces écoles le Souverain Pontife dit entre autres choses :

"Les écoles d'où l'enseignement religieux est banni ne peuvent pas être fréquentées en conscience, il faut donc que les Evêques fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour éloigner le troupeau qui leur est confié des dangers inhérents aux écoles publiques."

"Votre conduite sur cette importante question, Nos Très-Chers Frères, Nous est une sûre garantie que vous accueillerez avec une entière soumission ces paroles du Vicaire de Jésus-Christ, et que, s'il y a lieu, vous vous imposerez généreusement tous les sacrifices nécessaires pour assurer à vos enfants l'éducation dont leurs cœurs ont besoin autant que leurs intelligences."

*Prise d'habit.*—Lundi, 29 août, Mlle Trotter a reçu des mains de Sa Grandeur Monseigneur Harkin, de Providence, l'habit des Sœurs de Saint-Dominique, et échangea son nom pour celui de Sr M. Joseph.

Elle est la fille de M. André Gédéon Trotter, ancien citoyen de Bershier-ville.

## L'ASSAINISSEMENT

Nous devons aujourd'hui, continuant à commenter les quelques conseils du bureau d'Hygiène, attirer l'attention sur un point important qui est indiqué d'une manière générale dans la circulaire. Il est dit de faire réparer les égouts défectueux. Il est surtout un système très défectueux. Ce sont les tuyaux droits.

A l'approche de l'épidémie chacun devrait se faire un devoir de corriger ce défaut dans les égouts. Les tuyaux droits, en effet, permettent les émanations malsaines causées par la décomposition des matières grasses. C'est une source certaine de peste et de contagion.

On devrait s'empresse de poser des appareils perfectionnés des tuyaux recourbés (ceasports) qui jouent le rôle de siphon et qui empêchent les émanations pestilentielles.

On ne peut prendre trop de précautions et celle-là est certainement la plus importante.

## CE QU'IL Y A A FAIRE EN TEMPS DE CHOLERA

## MANIERE DE COMBATTRE LE CHOLERA

Les symptômes du choléra sont : le relâchement des intestins, les selles (*grains de riz*) les vomissements, les crampes, l'épuisement et les refroidissements (algidité).

Lorsqu'un cas de Choléra se déclare dans votre maison :

Faites-en immédiatement la déclaration à l'Officier de Santé ou au Secrétaire trésorier de votre municipalité.

S'il y a, dans votre municipalité, une maison spéciale pour l'isolement des cholériques, hôpital, tente ou baraque, il est préférable d'y faire transporter le malade, ce qui abrège votre quarantaine et laisse votre famille moins longtemps exposée à la contagion, en permettant de faire plus tôt la désinfection.

Si votre malade n'est pas transporté à telle maison spécialement d'isolement, alors, laissez afficher votre maison, et faites immédiatement l'isolement du malade et de son garde-malade en les mettant dans une chambre séparée dont on enlève les rideaux, les tapis et tous les meubles inutiles, et à laquelle n'auront accès que le ministre du culte et le médecin.

Toutes les autres personnes habitant la maison y resteront en quarantaine jusqu'à ce que la désinfection ait été faite; c'est-à-dire que personne ne devra sortir hors du terrain sur lequel la maison est située, ni se mettre en communication avec les personnes du dehors, si ce n'est avec le gardien placé à la porte de la maison pour faire le service de la famille.

Dans les cas suspects de Choléra, il faut agir comme si c'était des cas de Choléra bien constatés.

En temps de Choléra, il faut toujours se défier d'une diarrhée même ordinaire; car, ou cette diarrhée crée une prédisposition favorable au développement du Choléra, ou elle est le premier symptôme de l'infec-

tion cholérique. C'est pourquoi, vous devez, surtout s'il y a du Choléra dans votre localité, traiter, dès le début, la plus légère attaque de diarrhée.

## Echos de partout

*Personnel.*—Le Dr L. P. Déry, de St-Hugues, est en cette ville mardi.

—M. A. Girard député de Rouville était ici mercredi.

*Abattu par le vent.*—La bourrasque que nous avons eu, entre onze heures et midi a abattu un arbre chez M. Bonquet, comblement de charbon.

*Construction.*—M. Joseph Ruy, notaire, est à se faire construire un superbe cottage sur la propriété qu'il a achetée de M. Gervais, rue Grouard, quartier No 500.

*Académie Girouard.*—Il y aura, mardi le 13 septembre, à l'Académie Girouard de cette ville, une soirée dramatique et musicale sous le patronage de Ngr de St-Hyacinthe.

Le profit de cette soirée sera employé à l'achat des insignes de officiers de la ligue du Sacré Cœur.

On jouera "La Conspiration des poudres" Vaudeville en 1 acte et une très charmante saynète "Les petits pages et Triboulet" Les costumes et les décors sont très jolis. L'orchestre Bellini fournit la musique. Sœurs réservées 35c; admission 25c; enfants 15c. Les billets sont en vente chez MM. Choquet Frères, libraires, à l'Académie Girouard et à l'Évêché.

Qu'on se rende en foule mardi passer une agréable soirée.

*Entreprise.*—Les travaux de la bâtisse que le gouvernement doit faire sur le terrain du collège pour servir d'école provinciale de laiterie ont été donnés à entreprise, à M. Chenette, pour la menuiserie et à M. Fortunat Houle pour la maçonnerie. M. Houle a une entreprise considérable et nous ne doutons pas qu'il ne la fasse à la satisfaction des intéressés.

Nos félicitations aux entrepreneurs.

*Aux États-Unis.*—M. Joseph Richer, peintre de cette ville, est aux États-Unis depuis quelques jours; notre jeune artiste s'est rendu là pour une entreprise considérable qu'on lui a promise. Nous souhaitons qu'il réussisse dans l'obtention de ce qu'on lui a promis.

*Départ.*—M. le chanoine Bruchesi part prochainement pour Chicago, en sa qualité de commissaire de l'exposition pour la province de Québec.

*Vente de stock.*—M. M. O. David & cie ont fait l'acquisition du stock de M. L. Bernard Co stock a été vendu mercredi dernier. Le prix d'achat est de 46 ct dans la piastre.

*Congestion cérébrale.*—Nous avons le regret d'apprendre que M. Emile de Lotinville, commis-voyageur de cette ville, a été frappé jeudi soir d'une congestion au cerveau. Il demeura trois heures sans connaissance, malgré les soins étudiés du Dr Mignault. Aux dernières nouvelles il avait repris un peu de mieux. Nous espérons que M. de Lotinville se relèvera vite, et que sa forte constitution pourra résister au choc de cette terrible maladie.

*Maison des variolés.*—On a réparé la maison des variolés, et on l'a mise prête à recevoir des malades au cas d'épidémie.

*Réparations.*—On est à faire des réparations à un des piliers supportant le pont appelé communément pont "Barraou."

*Mort aux États-Unis.*—Nous apprenons que Damien Chapat, on-devant marchand de St-Hyacinthe, est décédé à Pawucket, R. I. L'inhumation a eu lieu à St-Hyacinthe.

*Mieux.*—M. Henri Busquet de St-Joseph, qui a subi une opération au genou droit, à l'Hôtel Dieu de Montréal, a pris beaucoup de mieux.

*Visite à domicile.*—Le chef de police visite minutieusement les maisons. Les dépendances, les cours et garages à ceux qui feront infraction aux plus stricts lois de propreté.

*Théâtre.*—Nos jeunes amis du Cercle Catholique ont décidé d'élever une scène, à leur salle rue St-Denis. Déjà les ouvriers sont à l'œuvre. Tréteaux, coustasses, décors, rien ne laissera à désirer.

*La lumière éteinte.*—La votation sur le règlement concernant l'achat par la ville des appareils de la Cie d'éclairage s'est terminée par une majorité hostile aux fins de ce règlement.

Voici quel a été le vote:  
Contre.....155  
Pour..... 53

Majorité en nombre..... 105

La valeur immobilière favorable ou adverse au règlement a été comme suit :

Contre..... \$463 316.67  
Pour..... 213 583.34

Majorité... .. \$249,733.23

*Feu.*—La gare du G. T. R. à St-Hilaire village, a été complètement détruite par un incendie, mardi dernier.

*Vol de \$5,000,000.*—Un vol de lettres enregistrées contenues dans trois sacs a été commis sur la ligne de Paris, Lyon, Méditerranée, entre Paris et Lyon.

Le contenu des lettres est évalué à cinq millions de dollars ou vingt-cinq millions de francs.

Une enquête est ouverte; mais on n'en connaît pas encore le résultat.

Le gouvernement est responsable en France pour le plein montant des lettres déclarées à l'enregistrement des lettres.

*Courses.*—On annonce des courses intéressantes à Acton Vale et à St-Hugues, pour le mois de septembre.

Ces courses auront lieu :  
A St-Hugues les 19 et 20 septembre.  
A Acton-Vale le 20 septembre.

*Cie des mines d'amiante.*—Plusieurs de nos concitoyens viennent de se former en compagnie pour l'exploitation des mines d'amiante situées près de Richmond.

La nouvelle compagnie portera le nom de "Cie des mines d'amiante de St-Hyacinthe."

*A St-Hugues.*—Madame Joseph Paquette de Farnham, autrefois de Ste Madeleine, était en ce village ces jours derniers, l'hôte de notre ami, son fils, M. J. A. W. Paquette.

*En route.*—Madame Orlas Lefebvre de Montana, qui était en visite depuis trois mois chez son père Monsieur Alf. Houle à St-Hugues, a quitté ses parents et nombreux amis, mardi le 30 août, pour aller rejoindre sa chère moitié qui demeure à Dear Lodge Montana. Monsieur Houle et Mademoiselle Amélie Houle, sœur de Madame Lefebvre, l'accompagnèrent jusqu'à Montréal. Nous lui souhaitons bon voyage.

*Choléra.*—Un usage abondant de saux vive est un excellent préventif du choléra.

*Fratricide.*—Lizzio Borden, la jeune



mis de côté toute prétention, toute pose. Malgré son succès, il était resté l'auteur aimable et simple. Pour tous les "speechs" qui lui étaient adressés, il avait une réponse enjouée, spirituelle, et l'on se sépara en se promettant de se réunir encore et bientôt, pour célébrer la centième du drame vénitien.

Mais une fois chez lui, dans son nouveau et luxueux appartement de la rue Lavoisier, l'auteur acclamé se sentit dans l'âme un vide immense. Toute la joie factice du souper s'était dissipée. Dans toutes les propositions de l'heure précédente, il n'y avait rien de profond. Elles s'étaient déjà envolées, elles étaient déjà oubliées, comme s'était fondue la mousse du champagne.... Ah ! si Mme de Bliville avait été à Paris ! Alors il s'approcha du petit portrait au cadre de peluche bleue. Quel doux et sympathique visage ! Et, longtemps, avec un réel attendrissement, il regarda la belle jeune femme. Comme il l'avait aimée ! Il souriait un peu en songeant à l'ardeur de cette passion de sa jeunesse, passion devenue douce amitié.

Jean de Kermadec soupira, s'assit devant sa table de chêne, appuya son front sur ses deux mains, se prit à réfléchir, revivant le passé. Il se rappelait son désespoir le jour où il avait quitté la Chênaie. Quelle force ont les sentiments dans les cœurs de vingt ans ! C'est l'âge du grand amour, de l'amour qui pleure et qui tremble. Comme sa voix vibrerait lorsqu'il disait à Berthe : "Pourquoi des serments ? Pourquoi ces formules méprisables faites pour les cœurs inconstants ? Des serments, vous l'avez dit, ils sont inutiles, car le sentiment qui me possède est plus fort que tous les serments de la terre."

Jean se leva, se mit à arpenter sa chambre.

Ah ! certes, il serait fidèle à la parole donnée. Encore quelques mois et la Chênaie lui serait ouverte. Quelle douceur de revoir Mme de Bliville ! Il est vrai, hélas ! elle était son aînée, mais, dans quel cœur de femme trouverait-il jamais plus de dévouement ? Puis, comme elle savait comprendre tous ses rêves poétiques ! Il lui devait beaucoup. N'avait-elle pas été, bien souvent, son inspiratrice ; elle, la voix ; lui, l'écho ?

Jean prit de nouveau, dans ses mains qui tremblaient, le portrait de la fidèle amie et l'approcha de ses lèvres, pas avec l'emportement d'autrefois, mais avec émotion cependant. Il la regarda encore. Oui, elle était jolie..... Le temps avait-il altéré ce visage aux lignes pures, marqué ce front uni ? Eh bien, quand cela serait, lui aussi, n'avait-il pas vieilli ? Il était devenu sérieux et grave, capable de réflexion, et, déjà, sur son front, la pensée mettait un pli.

Le premier rayon du jour, filtrant à travers les persiennes, le surprit dans cette même rêverie, où il évoquait le passé, oubliant la gloire récente. Il remit à sa place, sur la table de chêne, l'image mélancoliquement aimée, et, brisé par les vives émotions de son triomphe, l'oreille pleine encore des enivrants applaudissements, il se jeta sur son lit à

baldaquin drapé de riche étoffe. Bientôt le sommeil le prit.

Et, tandis que les yeux fermés il se reposait, rêvant de scènes vénitienes et de balcon fleuri de roses, Mme de Bliville songeait déjà à rejoindre la Chênaie. Ses mains s'activaient, ployant et mettant dans la malle la belle toilette de la veille. Sa sœur Aliette la regardait d'un air morne. Le frémissement de ses lèvres indiquait une vive contrariété... un chagrin.

"Ah ! Berthe, disait-elle, Berthe, ma bonne petite sœur, pourquoi partir, pourquoi ne pas écrire à M. de Kermadec que nous sommes à Paris ? Il viendrait, et j'aurais tant de plaisir à le revoir, à le féliciter ! Je t'en supplie, écri une ligne."

Elle se faisait caressante. "Il sera si triste de notre apparente indifférence ! Je ne te reconnais plus... Toi... toi si prévenant pour tous ! Tiendrais-tu rigueur à cet écrivain de talent ? Pourquoi cela, en vérité ? Pourquoi ? Mais tu manques de gratitude, ma sœur, c'est très mal ; tu me fais de la peine."

Mme de Bliville enferma fébrilement ses bijoux dans leur écrin, puis elle se laissa tomber sur une chaise, comme inerte. Ses joues étaient marbrées, un mouvement nerveux agitait ses mains, et d'un accent de lassitude extrême :

"Laisse-moi en repos, Aliette, je t'en prie. Mais tu ne comprends donc pas que si, dès maintenant, je veux retourner à la Chênaie, que si je veux laisser ignorer à tous notre présence à Paris, c'est que, pour agir ainsi, j'ai des raisons, et des raisons sérieuses ? .. N'insiste pas... Tu me fais mal."

Ces derniers mots furent dits d'une voix brève, presque sèche.

Mlle de la Chênaie regarda sa sœur avec un étonnement extrême. Berthe paraissait nerveuse. Cela était si peu ordinaire ! L'humeur de Mme de Bliville était toujours si égale ! Toutefois la jeune fille, comprenant qu'insister serait inutile, reprima son désir. Avec une vive tristesse, elle fit le sacrifice de ce vif plaisir : féliciter l'écrivain illustre. Résignée, elle prit, sur la console, son éventail, ses gants, sa branche d'églantine, et les apporta à Berthe pour qu'ils fussent réunis aux bijoux et aux dentelles. Puis la toilette qui n'avait pas été vue par Jean de Kermadec, fut aussi mélancoliquement ployée dans la malle aux vastes profondeurs.

La matinée n'était pas achevée que les deux sœurs arrivaient à la gare Montparnasse. Elles s'établirent l'une en face de l'autre dans un compartiment de première. Aliette fit signe à la marchande qui allait d'un wagon à l'autre, offrant, en tas, les nouvelles du jour. Pensant qu'un compte rendu de la pièce jouée la veille serait donné, elle choisit, dans la corbeille, une feuille fraîche, ayant encore l'odeur de la presse humide ; bientôt, ses grands cils abaissés sur les lignes, elle parcourut le journal avec un intérêt extrême.

Elle ne s'était pas trompée. Il était là, ce compte rendu fleur com-

me un bouquet, et, tandis que le train, lancé à toute vapeur, franchissait la banlieue de Paris, aux maisons de briques, aux villas fermées, aux jardins dénudés par l'hiver, la jeune fille aspirait avidement ce parfum de la louange. Elle revenait sur chaque fleur littéraire. Rien ne lui semblait exagéré ; et, passant le journal à sa sœur :

"Lis donc, Berthe, lis donc. Quel admirable article ! Jamais compte rendu n'a été fait avec plus de vérité, d'impartialité, de justice. Quel hommage on rend au talent de cet écrivain si sympathique ! Et dire qu'il s'agit ici de ce même Jean de Kermadec qui venait à la Chênaie lorsque j'étais enfant ; de ce même Monsieur Jean qui m'a donné tant de jouets !... Tous connaissent ses écrits ; mais nous, nous savons mieux encore, n'est-ce pas ? Nous savons combien il est généreux et brave. Te rappelles-tu, il n'a pas hésité à exposer sa vie, la vie d'un poète, la vie d'un homme de génie pour sauver celle d'une pauvre petite fille..."

Quelle perte pour la littérature s'il était venu à mourir !

Elle tendait à sa sœur la chronique théâtrale avec un éclat du regard qui en disait long sur sa gratitude ; puis, elle appuya le front sur la vitre de la portière, et demeura immobile, l'œil sur le morne paysage et l'âme battant de l'aile dans son beau rêve bleu... son premier rêve ! Le poème était commencé, le poème des seize ans, et, un fois l'oiseau bleu lancé dans l'espace, rien n'arrête son vol ; c'est l'oiseau des fées, il ne reposera plus jamais dans la réalité ; mais il s'en ira de sommet en sommet, de mirage en mirage.

Oh ! Jean de Kermadec, vous pouvez mettre en pratique les plus sublimes vertus, vous environner de gloire, devenir un héros ; rien n'étonnera l'esprit qui songe en ce moment, et jamais, jamais, vous ne serez à la hauteur du piédestal où vous pose cette jeune reconnaissance, qui a soif de dévouement et d'admiration.

Les deux sœurs demeuraient pensives, et les heures s'écoulaient. Le train approchait de la terre normande. Les arbres passaient, laissant à peine entrevoir leurs silhouettes dépouillées ; les villes, les villages s'enfuyaient ainsi que les cathédrales, aux tours massives, que les petites églises aux flèches élancées. Tout se perdait dans l'ombre de la nuit naissante ; l'œil ne percevait plus ni les prairies normandes, ni le coquet avronches, couronnant son mamelon. De l'étendue des grèves le vent soufflait. Ce fut au gémissement de cette brise saline, que les deux voyageuses firent leur entrée en gare. Le général les attendait. Elles montèrent dans le coupé. Le trot rapide du bai-

brun les eut bientôt transportées à la Chênaie.

Un feu splendide flambait dans la cheminée de la salle à manger ; l'appartement avait un air de fête ; avec son chêne luisant et ses porcelaines claires ; un souper de choix, amoureusement soigné par la brave et vieille Suzette, attendait les convives. On se mit à table. Turc, le museau en arrêt, prit sa place accoutumée entre Aliette et son maître, et le repas commença.

"Ah ! mes chères filles, s'écriait le général, merci mille fois de n'avoir pas prolongé ce séjour à Paris. Voyez-vous, je ne vis heureux qu'au milieu de toutes mes cultures, et vous êtes les plus belles fleurs de la Chênaie.. Puis, je vieillie, les cheveux blancs ont besoin de chaleur, et votre affection c'est mon rayon de soleil."

## X.

Il faisait très chaud dans le petit salon de Mme de Bliville. La flamme du foyer contrastait avec le vent froid du dehors ; on était à la veille de Noël, et la sœur aînée préparait toutes sortes de présents pour les enfants du village.

"Aliette, dit-elle, veux-tu m'aider à nouer de faveurs nos surprises, elles plairont mieux ainsi."

— Oui, sœur, répondit dolé-

ment Mlle de la Chênaie." Elle disait oui ; mais, pelotonné sur elle-même, enfoncée dans le vaste fauteuil du général, elle ne cessait de considérer et d'interroger la flamme.

Depuis la soirée de la Comédie-Française, plus rien n'existait pour Aliette ; que les décors vénitiens, le jeu énuoyant des acteurs, les beaux vers du poète. Pauvre Aliette ! son cœur battait follement. Après tout, son ambition était-elle si insensée ? Elle était jeune, jolie et riche, et lorsque M. de Kermadec reviendrait un jour, ne pourrait-elle gagner sa sympathie ? C'est si fort un cœur aimant ; c'est si éloquent un regard, où brille l'amitié.

Mme de Bliville répéta sa demande en regardant très attentivement la jeune fille. Elle lisait, dans ce limpide regard, comme on lit dans un livre, et, depuis bien des jours, avec un vif chagrin, elle avait deviné le secret d'Aliette. N'était-ce pas quelque chose d'assez révélateur que cet enthousiasme avec lequel Mlle de la Chênaie parlait des œuvres du poète, pour retomber ensuite dans l'apathie dès que la causerie changeait de thème ? Si la grande sœur vou-

lait retenir Aliette près d'elle, empêcher la promenade habituelle sous le froid et la neige de décembre, elle n'avait qu'à faire l'éloge de Jean de Kermadec, aussitôt Aliette enchérisait. "Oui il était beau, brave, spirituel, généreux, éloquent." Et Berthe ressentait un sentiment d'amère tristesse. Était-ce possible ? la rivalité avait donc naître entre les deux sœurs ; car elle lui tenait. Puisque les années avaient épargné sa beauté, elle accepterait l'amour de Jean.

La sage Berthe rêvait aussi beaucoup depuis le retour de Paris. Ce doux et grand esprit, jusque-là sans cesse occupé des choses éternelles, payait enfin son tribut à l'humaine nature, et tentait peser les passions terrestres. Comment cela était-il venu ? Berthe n'aurait pu le dire ; mais, ce qui était évident, c'est que, depuis le triomphe de Jean, elle aussi aimait le poète avec toute l'ardeur de son âme ; oui, elle aimait comme on n'aime qu'une fois en sa vie. Elle aimait son jeune homme grand élancé, aux formes un peu grêles, qui lui était apparu six années auparavant, mais ce gentilhomme de la noblesse et des lettres, ayant la force et la puissance dans le regard.

Que de longs instants elle passait à contempler la photographie du Jean actuel.

Non, celui-là n'était plus un enfant qui se plaît à être guidé, mais un homme qui réfléchit, qui sait analyser tous les sentiments de l'âme humaine, en trouver tous les ressorts, tous les mobiles, qui comprend le fond de toutes les douleurs ; la raison de toutes les joies. Elle le sentait maintenant supérieur à elle. Les années avaient amené la parité de leurs âmes.

Mme de Biville regarda sa jeune sœur retombée dans sa constante rêverie.

"Aliette, dit-elle, viens ici près de moi... je veux te parler sérieusement."

La jeune fille s'approcha, prit place sur un petit pouf, et son regard, fixé sur celui de Berthe, posa une longue interrogation. La grande sœur réfléchit un instant. Elle souffrait. Elle allait être cruelle ; mais qu'était-ce que le sentiment d'Aliette comparé au sien ?... un sentiment d'enfant... La petite sœur se consolait vite, tandis qu'elle !

Alors d'un accent douloureux, la voix tremblante.

"Ecoute, mon enfant, je t'observe depuis notre retour de Paris. Est-ce que tu pourrais me rien cacher... une pensée unique t'absorbe... pensée folle."

Et comme le jeune visage se teignait de vif incarnat.

"Oui, ma pauvre sœur, tu bâtis un roman : les œuvres de M. Kermadec t'ont vivement impressionnée... mais, ton roman, il faut le déchirer... C'est ton devoir."

Et d'une voix hésitante :  
"Je connais les projets de notre ami ; son avenir est fixé... il est engagé... sa parole est donnée."

Ah ! le coup terrible pour la pauvre Aliette ! Elle ne dit rien pourtant, baissa la tête, puis elle se leva brusquement, et s'en vint appuyer son front contre la vitre ! Elle regardait, sans le voir, le parc dans son dénuement de l'hiver. Il ressemblait à une grande sépia traitée avec un fini merveilleux : tous les chênes détachant sur le ciel leurs branches roussees aux grandes ramures.

Berthe considérait, avec pitié, sa jeune sœur ; mais, après tout, elle ne regrettait pas sa cruauté ; elle était lasse de toujours s'oublier, de toujours s'immoier. Elle voulait aussi sa part de bonheur... le bonheur d'aimer Jean.

"Allons, dit-elle d'une voix fébrile qui vaivement s'efforçait de s'adoucir, ne t'attriste pas ainsi. C'est un enfantillage... Connais-tu seulement M. de Kermadec ? Tu l'as vu, durant quelques jours, lorsque tu étais encore une petite fille ; c'est tout. Est-ce qu'une personne raisonnable doit ainsi se monter la tête ?... Tu es trop romanesque, mon enfant ; je devrai, à l'avenir, t'interdire toute lecture entraînant."

Aliette l'écoutait sentant monter l'angoisse ; mais elle avait sa fierté ; elle refoula ses larmes, se raidit contre elle-même, et se jura que personne au monde ne se douterait de sa désillusion.

Alors doucement d'une voix lente qu'elle voulait affermir :

"Tu as raison, dit-elle, je suis peut-être un peu romanesque. Nous, jeunes filles, nous attendons toujours l'arrivée du prince Charmant... mais, vois-tu, au fond, nous savons bien que c'est comme dans les contes de fées... On s'amuse à se conter des histoires, voilà tout."

On s'amuse ! Elle disait ce mot en dévorant ses larmes ; puis, soudainement, elle quitta le salon.

Ah ! on croyait que depuis quinze jours seulement elle songeait à Jean... Oh ! non, toute petite cette pensée lui était venue, qu'un jour elle serait la femme d'un poète, et, peu à peu, cette idée avait grandi à mesure qu'elle grandissait aussi.

Aliette, descendue dans le parc, voulait atteindre le quinconce des cèdres, cette solitude chère où elle se trouverait dans l'ombre. Là, au moins, elle pleurerait sans témoins ; puis,

toutes ses larmes répandues, elle réfléchissait au moyen de faire taire cette voix qui lui parlait bas dès qu'elle était seule ; cette douce voix qu'elle ne voulait plus jamais, jamais écouter, puisque l'avenir de M. de Kermadec était engagé... puisque sa parole était donnée.

Elle marchait vite ; bientôt elle eut atteint les cèdres. Elle s'assit à l'abri de leur épaisse ramure et demeura la tête baissée. Le vent sifflait dans les arbres d'une façon lugubre ; le ciel devenait sombre, cette plainte du vent lui semblait un écho de tout ce qui gémissait en elle.

Était-ce possible que sa sympathie pour M. de Kermadec fût à ce point vivace ? Comment donc était-elle entrée dans son cœur ? Comment y avait-elle grandi ?... Elle ne croyait vraiment pas qu'un sentiment aussi vil se fût emparé d'elle... à son insu... Berthe avait raison : elle était trop romanesque, mais elle deviendrait raisonnable... Elle avait de la volonté, elle saurait bien se vaincre.

La jeune fille s'était levée, quittant le banc rustique ; car, dans ce grand froid de décembre, un frisson l'avait prise. Elle marchait, marchait, se baignant le front dans la bise glacée, et ne voyant pas les nuées qui se formaient au ciel, de gros nuages chargés de grêle ou de neige. Elle avait franchi le parc. Turc la suivait. Il gémissait plaintivement. Il faisait mille tours et semblait dire : "Regarde, regarde, Aliette, comme le ciel est sombre... la tempête se prépare." Mais, donne-t-on la moindre attention aux agitations de la nature quand une bataille a lieu dans un cœur ? Mlle de la Chênaie était toute à son combat moral, et elle se disait :

"Je vaincrai !... je serai forte !..."

Elle suivait un sentier longeant les prairies, et marchait dans l'herbe, chaussée de bottines légères et n'ayant pas pris le soin de jeter sur ses épaules quelque chaud vêtement. Puis, tout à coup, elle tressaillit. La nuée, devenue d'un noir d'encre, était basse et lourde ; une rafale passa sur les collines ; les arbres se courbèrent avec de sinistres craquements ; deux nuages épais se rejoignirent, et, dans la collision, il y eut un brisement. Alors la pluie tomba avec une violence inouïe. En moins d'un instant tous les chemins furent ravinés. C'était un déluge... Et pas une chaumière dans ces parages... Rien

que des champs inondés ou la grève molle, détrompée, glacée ! Aliette sentait le froid la saisir. Une longue distance la séparait encore de la Chênaie, car depuis longtemps elle marchait. Elle aperçut enfin une hutte bâtie par les douaniers, une sorte de trou creusé dans la falaise. La jeune fille s'y blottit en attendant la fin de la tourmente.

Elle faisait rage, cette tourmente ; elle tordait les branches des chênes et jonchait le parc de feuilles mortes, de brindilles sèches ; elle s'engouffrait dans les couloirs du castel, et venait gémir sur la toiture vitrée de la serre où le général, dans la douce chaleur d'un calorifère et dans une atmosphère embaumée de jacinthes, coupait délicatement les fleurs fanées de ses plantes. Il ignorait totalement la folle équipée de sa fille ; et, le sourire aux lèvres, il se réjouissait à la pensée de fleurir, de ces remarquables bruyères blanches et de ces camélias roses, le salon de Mme de Biville.

La jeune femme s'était retirée dans sa chambre. Elle allait et venait en proie à l'agitation. Elle souffrait en songeant à la déception d'Aliette ; mais, à seize ans, on se console si vite ! Avant peu, les partis les plus brillants se présenteraient pour sa petite sœur... La fillette oublierait.

Berthe pâlisait et rougissait tour à tour.

"Oh ! je suis lâche ! balbutiait-elle... Oh ! je suis cruelle..."

Mais elle était vaincue. Elle n'avait plus le courage de tenir ses oreilles closes à tous les appels de la vie, ses yeux fermés à tous les sourires de l'espoir. Elle avait cru son cœur mort, il n'était qu'en léthargie, et, au réveil, il s'était mis à battre éperdument.

Elle marchait toujours à travers la chambre. La grande glace de son armoire lui renvoyait son image. Elle s'arrêta. Comme autrefois, comme au jour où Jean l'avait quittée, elle voulait se rendre un compte exact de sa beauté.

Les années lui avaient-elles été clémentes ?

Elle s'approcha davantage du miroir pour mieux étudier ses traits.

Toujours les cheveux soyeux et bruns s'enroulaient en épais torsades sans qu'il y parût le moindre fil d'argent ; sur le front pas une ride ; au coin de l'œil, pas un pli ; ses yeux conservaient leur douceur pénétrante et ses joues leur fraîcheur.

A continuer

# C. ROTTEAU

Commerçant de Cérails et Charbon  
*Huile de charbon,*  
 Souler, Son, Gru, etc.  
**AUX FROMAGERS!**  
 TOUTS LES ARTICLES NÉCESSAIRES POUR LES FROMAGERIES  
 Tels que :  
 Coton, Présure, Couleur, Moules  
 grands et petits, etc., etc.  
 Une visite est sollicitée!

No. 5—Rue Laframboise  
 Porte voisine de l'Hotel Yamaska,  
**ST-HYACINTHE.**

# BRODEUR FRERES

Plombiers, Ferblantiers, Couvresse  
 Saint-Hyacinthe  
**APPAREILS CHAUFFAGE**  
 A L'EAU CHAUDE, A LA VAPEUR ET  
 AIR CHAUD.  
 Spécialité

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et  
 en Ardoises.  
 \* \* \*  
 Ferblanteries de toutes sortes.  
 FAITES À DEMANDE.  
 Prix modérés. Ouvrage garanti.

# SAM. BOURGEOIS

Magasin General  
 Rue St-Antoine, Place du Marché,  
**ST-HYACINTHE.**  
 Epicerie, Provisions, Vins et  
 Liqueurs.  
 Ferronneries et Pointures.  
 FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES  
 Marchandises de nouveautés.  
 POELES DE TOUTES SORTES, FOUR-  
 NAISES, ETC.  
 Courroies en cuir pour Engins.

# J. H. MORIN

—MARCHAND DE—  
**FER, HUILES, PEINTURES, etc.**  
 SPECIALITES :  
 Fournaies et Poeles de  
 Cuisine,  
 Les meilleurs et les plus économiques.  
 Ferronneries de toutes sortes à des prix  
 qui défont toute compétition.  
 Place du Marché, porte voisine de M.  
 O. Brodeur  
**St-Hyacinthe.**  
 2er Oct. '91—1 a.

# Remedes sauvages

Ne sont ce pas les herbes et les ra-  
 cines qui servaient de medecine aux  
 anciens! Avez vous déjà vu le sau-  
 vage se servir de minéraux pour les  
 maladies? Cette science des herbes  
 et des racines que nos pères connais-  
 saient, s'étant perdue, M. J. P. E.  
 Racicot, de Montréal, à force d'étu-  
 dies sérieuses au milieu des indigè-  
 nes, est enfin parvenu à découvrir ce  
 secret qui faisait la richesse des an-  
 cienne familles. Car, quell est la  
 plus grande richesse d'une famille?  
 N'est-ce pas la santé? Ainsi donc,  
 placez pleine et entière confiance dans  
 l'avenir: vous serez riche et heureux  
 si vous usez toujours dans vos familles  
 les remèdes sauvages de

**J. E. P. Racicot,**  
 seul inventeur, propriétaire et manu-  
 facturier de remèdes sauvages pa-  
 tentés  
 1434, Rue Notre-Dame,  
**MONTREAL.**  
 A ST-HYACINTHE, on peut  
 voir M. Racicot, tous les samedis à  
 l'Hotel Windsor, en face du Marché.  
 On peut se procurer là et alors ses  
 Remèdes célèbres pour toutes les ma-  
 ladies.

**JOS. HERBERT & CIE**  
 FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR  
 154 Rue Cascades, en face de la Sta-  
 tion de Police.  
 Spécialité

Couvertures en Fer-Blanc, Tôles Galva-  
 nisées, &c., &c.  
 Aussi: Corniches en tôles galvanisées.  
 Toutes espèces d'ouvrages exécutés avec soin, à  
 des prix très modérés. Ouvrage garanti. Après  
 de fromagerie, chaudières à sucre, bassin pour  
 auvernes, etc.  
 Les marchands de la campagne trouveront tou-  
 jours chez nous toutes espèces de ferblanteries au  
 même prix qu'à Montréal.

**PAQUETTE & GODBOUT**  
 MANUFACTURIERS DE  
 Portes, Chassis, Jalousies, Mou-  
 lures, etc.  
 —COIN DES RUES—  
 Williams et St-Casimir, St-Hyacinthe.

Nous achetons et vendons toutes espèces de  
 bois bruts et préparés aux conditions les plus  
 avantageuses.  
 Découpage et tournage exécutés avec le plus  
 court délai.  
 On n'emploie que du bois de première qualité.

**Dr Eug. St-Jacques**  
 MEDICIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH  
**PHARMACIE CENTRALE**  
 No 13, RUE ST-DENIS  
**ST-HYACINTHE.**

# MARCHANDISES CÉLÈBRES

**N.G. LEDUC & Cie**  
 (Membre de l'Union St-Joseph)  
 100 RUE CASCADES  
 22, Place du Marché, St-HYACINTHE.

Patrons gentils à toute personne qui achètera une  
 robe.  
 M. Leduc tient toujours comme par le passé des  
 étoffes à robes, à des prix exceptionnellement avan-  
 tageux.  
 Soies, Velours, Pluies, Dentelles, Broderies,  
 Rubans, Chapeaux, Plumes, Etc., Etc.  
 Les Tweeds canadiens, Anglais et Ecossois, pour  
 habillement d'hommes défont toute  
 compétition.

**PAGNUELO & FRERE**  
 Epicerie de Familles  
**En gros et détail.**  
 Rue Cascades, St-Hyacinthe.

**L. G. BEDARD**  
 Fonderie Agricole  
 (ÉTABLIE EN 1830)

Charrues, Cribles, Bouverseurs, Sar-  
 cteurs, Ronchasseurs, etc. Seul proprié-  
 taire de la charrue patentée "BOULAY"  
 avec laquelle on laboure, assis, deux ail-  
 lons à la fois.  
**ST-HYACINTHE.**  
 23 juin 92.

# CONSTRUCTION EN PIERRE, BRIQUE ET BOIS

**DE CONSTRUCTIONS EN PIERRE, BRIQUE ET BOIS**  
 —O—  
 SPECIALITÉ :  
**Ouvrages en Ciment, Four-  
 naises, Fourns, etc.**

# H. N. BERNIER

POSEUR D'APPAREILS DE CHAUFFAGE, D'ÉCLAIRAGE, DE BAINS, ETC.  
 Cabinets d'ébénisterie, éviers (Sinks) etc.  
 D'après les systèmes les plus perfectionnés.  
 —O—  
 TOUJOURS EN MAINS :  
**TUYAUX EN GRÈS.**  
 —O—  
 128, RUE CASCADES  
**ST-HYACINTHE.**

# LIBRAIRIE

—DU—  
**SACRE - CŒUR**

Tapisseries!  
 Bordures!  
 Décorations de pl. jonc.

On trouve à cette librairie  
 l'on peut s'y procurer sur  
 mandat: Fournitures de cla-  
 livres de piété etc., ainsi  
 tous les ouvrages annoncés de  
 la Bibliographie de ce journal  
 tout aux prix les plus bas.  
 Une visite est respectueusement so-  
 licitée.

**L. A. CHOQUET & FRERE.**  
 Coin des rues Cascades et Mar-  
**ST-HYACINTHE**  
 GROS ET DÉTAIL.

# Jos. Morin

(Membre de l'Union St-Joseph)  
 Marchand de Chaussures  
 (EN FACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE)  
**M. Morin vient de recevoir**  
 assortiment considérable de ma-  
 chandises, stock d'été.

TOUJOURS EN MAINS  
**VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR  
 SEMELLE**  
 En gros et en détail.  
 Spécialité de chaussures fines et élégantes.

# J. O. DION

Commissaire de la Cour Supérieure  
 COMPTABLE ET AGENT D'ASSURANCES  
 Informe le public et particu-  
 lièrement ses confrères de l'U-  
 nion St-Joseph qu'il représente  
 comme Agent, plusieurs Comp-  
 gnies d'Assurance Anglaises, Ca-  
 nadiennes et Américaines et qu'il  
 compte sur l'encouragement de  
 quel il a droit.  
 Queen Insurance, Liverpool and Lon-  
 don, & Globe, Citizens, Hartford  
 & National.

Bureau: No 9, Rue St-Denis  
**ST-HYACINTHE.**

**"L'ÉCHO"**  
 Organe de l'Union St-Joseph  
 St-Hyacinthe  
**JOURNAL HEBDOMADAIRE**  
 Imprimé, pour le compte de ses propriétaires,  
 Bencher de LaBrère, imprimeur-éditeur,  
 on la cité de St-Hyacinthe, No 60 rue Cas-